Quand Facebook est utilisé par le patron-espion de l’usine Haribo à Uzes

Un salarié d'HARIBO à Uzes à cru pouvoir faire des commentaires personnels, sur Facebook, assimilant la loi travail à un retour à l'esclavage. Alors qu'il n'a aucunement cité Haribo, le très perspicace patron de cette usine, lui, a vu dans le propos de ce salarié, une allusion a son entreprise. Il l'estime donc diffamée. Sans être le moins du monde gêné par son intrusion dans la vie personnelle de ce salarié, il a lancé contre contre lui une procédure de licenciement. À l'évidence le passage en force de la loi travail, imposé par le Gouvernement PS, en piétinant la représentation nationale à travers l'utilisation du 49/3, provoque au sein du patronat, un inquiétant sentiment de toute puissance vis à vis des salarié.e.s.

Ce licenciement démontre en tout cas que pour le patron de Haribo, les salariés sont effectivrment des esclaves attachés à leurs chaînes au sein et en dehors de l'entreprise et qu'ils peuvent être poursuivis, même pour ce qu'ils n'ont pas dit. Cette nouvelle attaque patronale contre les salariés. e.s,toujours sous la menace d'une délocalisation, nous amène à conclure que décidément les bonbons Haribo ont un goût de plus en plus amer.

Mireille Razigade, le 7 août 2016